

Conseil communal du 19 mai 2014

Tout le monde était présent.

Aucune question ne fut posée.

La commune souhaite continuer à participer activement au **secteur du logement social**. C'est pourquoi la commune prend des **parts** dans **WoonZo** à Tongres (14 pour, 1 non valable). Jean Duijsens a été désigné comme représentant à cet effet (9 pour, 2 contre, 3 abstentions, Jean Duijsens ne participe pas au vote).

En 2001, la commune avait déjà conclu une **convention de collaboration** avec le **Centrum voor Alcohol- en Drugproblemen** (CAD = Centre pour les problèmes d'alcool et de drogues). Une nouvelle convention a été conclue, laquelle remplace la précédente et prend cours à partir du 1er janvier 2015. La cotisation communale reste inchangée (14 pour, 1 non valable).

Le conseil communal a pris en 2011 un accord de principe en vue de la conclusion de **conventions d'utilisation** pour la **gestion des lisières boisées avec les agriculteurs frontaliers**. Lors de cette séance, le conseil a approuvé les conventions individuelles conclues avec les agriculteurs. En outre, nous maintenons notre accord avec l'intervention dans l'indemnité à concurrence de 25% du coût de ces conventions (14 pour, 1 non valable).

Sur demande des habitants d'**Ingerveld**, une **circulation à sens unique** sera mise sur pied. La circulation entrera dans Ingerveld via la route située après le 2^{ème} rétrécissement routier en provenance de Fouron-le-Comte pour sortir d'Ingerveld au rétrécissement routier à hauteur des bureaux de police. De cette manière, la vue sur la piste cyclable obligatoire sera meilleure. En outre, une **zone 30km/h** sera aménagée (14 pour, 1 non valable).